

Rapport d'activité 2015

Résumé aux communes

Seul le rapport d'activité 2015 fait foi.

1 110.8 voyageurs sur les tl et le LEB

Sur la route

Les tl ont accueilli 107.1 millions de voyageurs en 2015 sur leur réseau, soit 2.1 millions de voyageurs supplémentaires par rapport à 2014 (+2%). L'offre du réseau routier a le plus profité de cette croissance, +1.5 million. La ligne 17 reste la ligne la plus fréquentée avec 6.9 millions de voyageurs (devançant les lignes 1 et 9, transportant respectivement 6.3 et 6.5 millions de voyageurs). Effet de son prolongement entre Bourdonnette et Chavannes-Glycines en 2014, la ligne 25, très prisée, progresse de 22% – il s'agit de la croissance la plus importante du réseau.

Le réseau routier régional est en pleine santé (+22% pour la ligne 54 ; +3% pour la ligne 60 et +2.5% pour la ligne 65). Le changement d'horaire a permis d'améliorer l'offre et, notamment, de réorganiser les lignes dans l'Est lausannois (restructuration de la ligne 47, disparition de la 66 au profit d'une nouvelle ligne 67 connectant Cully à Pully).

Sur le rail

Le m1 gagne des voyageurs (12.9 millions, soit +3.4% ou 400'000 passagers supplémentaires), alors que le m2, à la limite de sa capacité aux heures de pointe, augmente plus modérément sa fréquentation (+0.6%) dans l'attente de ses trois nouvelles rames supplémentaires. Les projets d'augmentation de capacité se poursuivent sur les métros : la mise en service des 5 nouvelles rames m1, construites à l'interne des tl, est effective depuis janvier 2015. Trois rames m2 ont été commandées pour une livraison en 2017.

Le LEB a vu sa fréquentation encore augmenter de 10.5% pour atteindre 3.7 millions (en 2014, sa fréquentation augmentait déjà 7.4%, effet de la cadence 15' sur l'année complète). La ligne, plébiscitée, vit une crise de croissance importante, liée au fort développement démographique du district du Gros-de-Vaud.

Un plan de développement pour transformer le chemin de fer en véritable RER est mis en place conjointement par les l'Office fédéral des transports, le Canton de Vaud La Compagnie du LEB et les tl. Il permettra d'accompagner le succès de la ligne. Jusqu'en 2020, plus de 300 millions de francs d'investissements sont prévus, portant aussi bien sur la sécurisation, la modernisation des infrastructures que sur l'amélioration du matériel roulant et du service à la clientèle. En 2015, l'important chantier permettant la sécurisation du passage à niveau de Cery-Fleur-de-Lys a abouti à la réalisation du viaduc. Grâce au rapprochement opérationnel entre les deux compagnies, de nombreuses synergies se poursuivent.

2 Taux de couverture à 36.8%

La situation conjoncturelle exceptionnelle au niveau des taux d'intérêts, des prix du carburant et de l'électricité permet aux tl de réaliser un bon exercice 2015, malgré le ralentissement des recettes. Le taux de couverture se maintient à un niveau proche de 2014 (36.8% contre 37% en 2014).

En cinq ans, entre 2010 et 2015, les tl ont ainsi transporté 12 millions de voyageurs supplémentaires, soit +12.6% alors que les indemnités versées par les collectivités publiques à l'entreprise n'ont progressé que de 1.2% - l'évolution de notre situation financière est donc très favorable. Il en va de notre responsabilité économique face aux collectivités qui nous font confiance et investissent pour les transports publics.

3 Manifestations et chantiers

Parmi les 433 manifestations annoncées, 59 ont demandé des mesures spécifiques de trafic. L'arrivée du Tour de Romandie, le dimanche 3 mai, a fortement perturbé le réseau : sur 29 lignes routières sur lesquelles circulent des bus le dimanche, 21 ont été perturbées par cet événement d'ampleur. Dans l'année, les tl ont dû gérer en moyenne 1 manifestation tous les 2 jours et 4,5 lignes en moyenne ont été perturbées lors de chaque manifestation.

517 chantiers (ou étapes de chantier) ont été traités par l'entreprise. En moyenne, plus de deux nouveaux chantiers ont démarré chaque jour ouvrable sur le réseau tl. Par rapport à 2014, le nombre de jours de chantiers a augmenté de 2.4%.

4 Sécurité : notre priorité

Les efforts pour réduire les accidents de circulation se sont poursuivis au travers de la formation continue et de l'accompagnement managérial de proximité des conducteurs. Le nombre d'accidents de la circulation (par million de kilomètres) a diminué de l'ordre de 6%.

De manière générale, l'organisation de la sécurité et de la sûreté mise en place sur le réseau tl est appréciée par la clientèle et lui procure un sentiment de sécurité élevé dans les véhicules (89 % en 2015 contre 87 % en 2014). Il en va de même pour le sentiment de sécurité aux arrêts (84 % en 2015 contre 82 % en 2014).

4.1 Sécurité sur l'avenue d'Echallens

En termes de sécurité, l'année 2015 a été difficile sur l'avenue d'Echallens, à Lausanne, tronçon où cohabitent de façon souvent dangereuse, le LEB, les bus, le trafic automobile, les cyclistes et piétons. Neuf accidents s'y sont produits durant l'année, dont deux collisions frontales impliquant un train LEB et un bus tl, les 12 février et 4 septembre. Ces accidents ont amené les tl à prendre une mesure d'urgence drastique dès cette date en supprimant la desserte de l'arrêt St-Paul par les bus tl de la ligne 9, le décalant de 300 mètres en direction de Chauderon et créant, en complément, la ligne 29, un système de navette rejoignant St-François chaque 30'.

Dans l'attente de la construction du tunnel pour le LEB entre Union-Prilly et Chauderon dont le dossier d'approbation des plans a été déposé à l'OFT le 6 octobre, les actions sécuritaires ont donc été renforcées en coordination avec la Ville de Lausanne : pose d'obstacles empêchant les tourner à gauche illicites de la part des automobilistes, renforcement des interventions de la Police pour sanctionner le non-respect de la Loi sur la circulation routière. En parallèle, des études ont été entamées afin de créer un nouvel arrêt pour le LEB à St-Paul, en lieu et place de l'arrêt de la ligne 9, qui permettra de rétablir une offre de transports publics pour le quartier et de réduire la vitesse des trains sur l'avenue d'Echallens, qui reste sous haute surveillance par l'ensemble des partenaires, exploitant, Ville de Lausanne, Canton.

5 Faciliter la vie à nos voyageurs

Fourni au travers de différents supports, l'horaire en temps réel rencontre un vif succès. En 2015, plus de 20.3 millions de visites ont été faites sur les différents services web et mobile des tl, ce qui représente + 88% de consultations par rapport à 2014 (Web et solution mobiles confondues). Dans une société toujours plus connectée, l'univers numérique tl se développe dans le but de faciliter l'information à nos voyageurs. De nouvelles solutions en termes de distribution de titre de transport

voient le jour. En 2015, le Swisspass a été introduit au niveau national et l'achat du billet par sms est un véritable succès, représentant désormais 20% des ventes de billets.

6 Réalisation du réseau d'Axes Forts

Les équipes ont poursuivi la préparation des Axes forts (tram et bus à haut niveau de service), projet ambitieux porté par le Canton, soutenu par les communes et appuyé par les tl et s'inscrivant dans le PALM. Le dossier d'approbation des plans de la première étape du tram Renens-Gare – Lausanne-Flon et du BHNS Prélaz-les-Roses – St-François a été remis à l'OFT qui a accepté le projet le 10 mars 2016, ouvrant ainsi la voie au début de la construction, sous réserve de la levée de toutes les oppositions.

En février 2015, le Conseil d'Etat a soumis au Grand Conseil un plan de développement des métros jusqu'en 2025 qui a accepté 4 projets de décret, permettant l'achat de 3 nouvelles rames pour le m2, la création d'un nouveau tracé de métro entre les stations de Grancy et du Flon (le m2 sera désormais intégralement à double voie et une nouvelle station sera construite au Flon), ainsi que sur la réalisation des études de l'avant-projet de m3 entre le Flon et la Blécherette.

6.1 Un nouveau métro à construire

En 2015, les tl et les CFF ont étroitement collaboré autour de l'élaboration du dossier d'approbation des plans du projet de la Gare de Lausanne inscrit au programme de Léman 2030. En effet, le nouveau tube à double voie prévu pour le m2 fait partie intégrante du projet de réaménagement de la gare de Lausanne. Les acteurs internes amenés à travailler sur le projet ont donc été définis. Les tl ont poursuivi et accru leur contribution pour ce projet de développement des métros par la mise en place d'une petite équipe de projet. Une cartographie des mandats d'études et de projet a été réalisée et les pré études d'exploitation ont donné leur premier résultats. Enfin, des variantes de tracé ont été mises au net, les premiers concepts logistiques et les emprises de chantiers établis et les premiers appels d'offre pour les études finalisés.

7 Notre responsabilité sociale, économique et environnementale

En 2014, les tl comptent un **effectif** total (tl et LEB) de 1333 collaboratrices et collaborateurs. Le nombre de personnes engagées pour toute l'entreprise s'élève à 177 (encadrement inclus), parmi lesquelles 83 conducteurs pour un effectif total de 643. Tout au long de l'année, 5352 dossiers de candidatures ont été analysés et 695 entretiens ont été menés. 39 apprentis ont suivi leur formation aux tl. La démarche visant à renforcer le **bien-être** des collaborateurs au travail s'est consolidée, le processus a été amélioré et stabilisé.

Entamée en 2014, les négociations entre l'entreprise et le syndicat SEV autour d'une nouvelle **convention collective de travail** (CCT) se sont poursuivies tout au long de 2015 avec des points bloquants qu'il a été difficile de dépasser de part et d'autre. Au travers de la nouvelle CCT, l'entreprise devait construire une seule et même CCT pour les collaborateurs tl et le LEB mais également renforcer l'attractivité des tls en tenant compte des contraintes économiques et ce, dans le respect des attentes des collectivités publiques. Après plus de 20 mois de discussions, les membres syndiqués des tl et du LEB (38% de l'effectif total) ont refusé les propositions d'évolution amenées par l'entreprise. Ce vote négatif fait suite à l'accord préalable du Conseil d'administration qui s'est largement prononcé en faveur de cette proposition. Dans ce contexte, la CCT d'entreprise n°2 en vigueur a été reconduite selon l'article 58, alinéa 2, pour une durée indéterminée. Les collaborateurs du LEB, passés sous contrat tl lors du rapprochement entré en vigueur le 1er janvier 2014, ont été transférés sous le régime de la CCT-tl n°2 avec des adaptations afin de ne pas préteriter leurs conditions de travail.

Enfin, les tl ont honoré leur **responsabilité environnementale** ancrant leurs projets dans un développement durable et réduisant leur empreinte énergétique.

8 Notre vision pour 2025

Le Conseil d'administration a validé, en septembre 2014, notre stratégie de développement de l'offre à l'horizon 2025, appelée Vision 2025. Pour ce faire, l'entreprise est partie de différents constats : la mobilité tend à devenir toujours plus multimodale, particulièrement chez les personnes actives habitant en milieu urbain ; le « tout à la voiture » est en forte régression. Face à des voyageurs qui combineront davantage différents modes de transport, se déplaceront d'une manière mieux répartie qu'aujourd'hui au cours de la journée, et pour des motifs encore plus diversifiés, les tl veulent se positionner comme intégrateurs de solutions multimodales. Vision 2025 a pour vocation de préparer l'entreprise à ces nouveaux défis. Elle se développera en concordance avec les attentes des clients, ainsi qu'avec les ambitions du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) porté par les collectivités publiques.

8.1 Une offre intégrée

En 2015, les tl ont défini et développé un programme innovant qui a l'ambition de développer une Solution Multimodale Intégrée pour Lausanne (SMILE). Développé en partenariat avec l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL) et différents prestataires de services, le projet ciblera, pour une première phase pilote, des étudiants et collaborateurs de l'EHL à qui sera proposée une offre de mobilité intégrant six modes de transports différents dans un abonnement unique : transports publics (Mobilis via tl) ; auto-partage (Mobility) ; vélos en libre-service (PubliBike) ; taxi (Taxi Services) ; location de voitures (Enzo Location) et co-voiturage (e-covoiturage). L'abonnement, d'une durée de 4 mois, sera matérialisé par une carte unique et offrira une application de recherche multimodale intégrée par smartphones. Les tl, intégrateurs de cette solution, seront le point de contact unique pour les clients SMILE, de l'information jusqu'au service clients en passant par la vente. La solution sera proposée aux étudiants et aux collaborateurs EHL dans le premier semestre 2016.